



# « La feuille de chou »

FEUILLE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

juillet 2017



## PRINCIPAUX POINTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2017

Le conseil municipal a délibéré :



- Pour voter les tarifs de location des 2 salles, salle Neyret (multi activités) et salle Préry (socio culturelle), en simultané. Pour rappel, la salle Préry peut se louer individuellement. La salle Neyret n'est, pour le moment, pas louable individuellement.

Tarifs location salle Neyret (multi activités) et salle Préry (socio culturelle) en simultané :

	1 journée	2 journées
Habitants Meyrieu les Etangs	260€	360€
Extérieurs	400€	500€
Autres (entreprise, CE, ...)	400€	500€

*Les comptes rendus des derniers conseils municipaux sont disponibles sur [www.meyrieulesetangs.fr](http://www.meyrieulesetangs.fr)*

## FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée le lundi 14 août pour le pont du 15 août.

## INAUGURATION DU FOUR A PAIN

Toute la population est invitée à **l'inauguration du nouveau four à pain jeudi 13 juillet 2017 au clos de la Cure, dès 19h**. A cette occasion, des pains et tartes au sucre seront cuits et vendus, pour une dégustation sur place ou à emporter. Une buvette sera tenue par le Comité des Fêtes. A partir de 19h30, vous pourrez assister à une démonstration d'enfournage du pain. De quoi passer une agréable soirée en bonne compagnie, dans un esprit campagnard et guinguette ! Ce sera l'occasion de remercier dignement tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la construction de ce four et qui contribuent à faire de ce lieu, un petit paradis pour tous les habitants ! Et puis quel bonheur de veiller le 13 juillet au soir et faire la grasse matinée le lendemain férié ! Venez nombreux !!

## COMICE AGRICOLE

Répétition des chants pour la messe du comice le mercredi 23 août à 20h00 à l'église.

## ALERTE URGENCE AMBROISIE

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, **les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison, c'est à dire au plus tard, la première dizaine d'août**. Chacun est responsable de l'élimination de l'ambroisie sur les terrains qu'il occupe ou qu'il gère : les collectivités publiques sur les terrains publics, les propriétaires privés sur leurs parcelles, les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers, les agriculteurs sur les terrains agricoles.

**Que faire si j'en vois ?** Sur ma propriété : je l'arrache ! Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache ! Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce au **SIGNALEMENT-AMBROISIE** : [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr), par mail : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr) ou à la mairie.

## NOUVEAU RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRES

Nous retrouvons régulièrement des déchets non destinés aux points d'apport volontaires ou aux conteneurs d'ordures ménagères à proximité des conteneurs : bouteilles de gaz, autocuiseurs, gros cartons d'emballage, ... Ces déchets doivent être déposés à la déchèterie de Saint Jean de Bournay. **Il est interdit de les déposer à proximité des points d'apport volontaires.**

Les points d'apport volontaires situés à la Combette, au stade et à la salle des fêtes sont destinés à la récupération des déchets suivants :

Les emballages à recycler (bouteilles et flacons en plastique, pots et barquettes en plastique, cartonnettes, briques alimentaires, emballages métalliques) dans les conteneurs jaunes,

Les pots, bords et bouteilles en verre dans les conteneurs verts,

Les magazines, prospectus, catalogues, journaux, revues, cahiers, feuilles dans les conteneurs bleus.

## CONCERT ECOLE DE MUSIQUE

Le bureau, les professeurs et les élèves, jeunes et moins jeunes de l'Ecole de Musique de Meyrieu les Etangs remercient les habitants de Meyrieu pour leur soutien, leurs félicitations et leur aide lors du concert du 17 juin dernier : le soleil et le lieu étaient, certes, des éléments essentiels pour la réussite de cette fête de la musique mais il n'y avait pas que cela... Merci encore.

## FRELON ASIATIQUE

Cet insecte est de plus en plus présent dans notre région. Vous suspectez sa présence ? Prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Rhône-Alpes. Tel : 04 74 86 40 68 ou fdgdon38@orange.fr

## PLAN DEPARTEMENTAL DE GESTION D'UNE CANICULE EN ISERE POUR 2017

Comme chaque année, le plan national canicule a été activé depuis le 1<sup>er</sup> juin. Il prendra fin le 31 août. Le plan a été mis en ligne sur la page d'accueil de la préfecture [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) afin que vous puissiez en prendre connaissance.

## DECLARATION ANNUELLE DES RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) ou téléphone : 01 49 55 82 22

## LES DATES A RETENIR...

### SUR MEYRIEU LES ETANGS

- ✓ **Jeudi 13 juillet : Inauguration du four à pain** au clos de la cure à 19h00
- ✓ **Samedi 15 juillet : Paroisse St Hugues de Bonnevaux** - Messe à 18h30 à Meyrieu
- ✓ **Samedi 22 juillet : Pétanque des conscrits** dès 17h00 au stade. Inscriptions sur place. Buvette et petite restauration.

### AUX ALENTOURS

- ✓ **Du lundi 10 juillet au vendredi 25 août : Animations de l'été à Aqualib'** au centre aquatique intercommunal à La Côte Saint-André. De 14h à 17h, ces animations sont comprises dans le prix d'entrée de la piscine.
- ✓ **Mercredi 26 juillet : « Le P'tit Cirk »** par la Compagnie Commun accord - Spectacle de cirque acrobatique et poétique pour tout public dès 3 ans. Proposé par Bièvre Isère Communauté et ses services famille et culture, en avant-programme du festival « Les'Arts en herbe ». A 15 h, à la salle des fêtes de la Georgia à Saint Geoirs. Attention, les places sont limitées, pensez à acheter vos places en amont à : Secrétariat Pôle famille - Bd De Lattre de Tassigny - 38260 La Côte Saint André - Tel 04 74 20 88 71 - du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Accueil de proximité pôle famille - Maison de l'intercommunalité - ZAC des Basses Echarrières - 38440 Saint Jean de Bournay - Tel 04 74 59 68 38 - Mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (19h les jeudis). Dans la limite des places encore disponibles, une billetterie sera ouverte sur place 45 mn avant le début de la séance.
- ✓ **Vendredi 18 août : Don du sang** de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 19h00, salle Claire Delage à St Jean de Bournay
- ✓ **Dimanche 17 septembre : 3ème édition du Bievr'athlon**. Bièvre Isère Communauté organise la 3ème édition de cet événement sportif qui débutera à partir de 8 heures du parking d'Aqualib' à La Côte Saint-André. Venez découvrir le triathlon sans classement officiel à l'arrivée, dès 7 ans. Tarif : 5€ par équipe ou individuel ; inscription sur [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com) ou à l'accueil d'Aqualib'. Renseignements au 04 74 20 99 38 ou [bievrathlon@bievre-isere.com](mailto:bievrathlon@bievre-isere.com).